

DESCRIPTION DU POSTE

REFERENT SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

A- POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE DU POSTE :

Direction Générale
Direction des Ressources Humaines
Dépend du Directeur du service

B – CLASSIFICATION DU POSTE

Emploi de Technicien
Catégorie II – Niveau 2

C - FONCTION DU POSTE

Le (la) Référent(e) Santé, Sécurité et Conditions de Travail est chargé, dans le respect des procédures arrêtées à l'Office, de

- suivre et vérifier la déclinaison des règles santé et de sécurité auprès des équipes et des installations, par rapport à la réglementation et aux normes
- identifier les évolutions en matière de prévention des risques (consignes, méthodes, moyens de protection...) et suivre leur mise en œuvre dans un objectif de protection et de réduction des impacts et des risques.
- faire des propositions en lien avec les problématiques soulevées dans les services

MISSION 1 : Décliner et contrôler l'application de la réglementation, des consignes et procédures de santé, de sécurité et de conditions de travail

- Assurer la veille technique et réglementaire en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- Etablir des rapports, documents ou comptes rendus d'analyse, d'accidents et d'incidents, les plans de continuité ou de reprise d'activité
- Suivre et mettre à jour les outils et indicateurs de suivi de santé, de sécurité et de conditions de travail

MISSION 2 : Elaborer et mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (D.U.E.R.P.)

MISSION 3 : Sensibiliser à la démarche Santé, Sécurité et Conditions de Travail et à la prévention des risques

- Identifier et analyser les dysfonctionnements, les non-conformités et les risques
- Définir et proposer les actions correctives et de prévention des risques et suivre leur mise en œuvre
- S'assurer que les collaborateurs sont habilités et formés en fonction de leur exposition aux risques
- Sensibiliser à la démarche Santé, Sécurité et Conditions de Travail et à la prévention des risques
- Proposer des actions de formation

MISSION 4 : Avoir un rôle de conseil dans les domaines concernés

- Participer aux divers groupes de travail (comité de suivi RPS, etc., ...)
- Etre référent en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail auprès de l'encadrement et de la Direction Générale, pour l'ensemble du personnel

MISSION 5 : Gérer les demandes de reclassement et d'aménagement de poste avec le Médecin du travail et les responsables de service

MISSION 6 : Prendre en charge en lien avec le Directeur de service, la préparation des dossiers pour les réunions du Comité Social Economique et de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

MISSION 7 : Alimenter les tableaux de bord relatifs au domaine SSCT en lien avec le Contrôleur de gestion

MISSIONS ANNEXES

Assurer toute autre mission en veillant à la continuité du service public

Veiller, dans son domaine d'intervention, au respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) dans le cadre de traitement de données à caractère personnel (durée, conservation et élimination)

D – CONTEXTE D'EXERCICE DU POSTE

Relations internes : directeurs et responsables de service, ensemble des collaborateurs

Relations externes : Santé au travail 72, Carsat, ARACT, Centre de Gestion, organismes de formation, entreprises...

Champ de responsabilité : est responsable de l'organisation de son travail selon les priorités arrêtées.

E – COMPETENCES REQUISES

Savoirs

Connaître le Code du Travail

Connaître la réglementation et les normes en matière de santé et de sécurité

Connaître la réglementation relative aux établissements recevant du public

Connaître les dispositifs de protection collective et individuelle

Connaître les risques professionnels liés aux activités de l'office

Connaître les notions liées à l'amélioration des conditions de travail et en matière d'ergonomie

Maîtriser les principes et la pratique liés à la gestion du risque incendie

Savoirs faire

Savoir analyser les risques professionnels et les conditions de travail

Savoir élaborer des dispositifs de prévention

Savoir élaborer un plan et des actions de prévention dans le cadre du document unique

Savoir lire et comprendre un texte juridique ou normatif

Savoir traduire la réglementation en actions

Savoir rédiger

Savoir utiliser du matériel de contrôle et de mesure

Savoir travailler en transversal et sur le terrain

01/03/2024

Savoirs être

Etre force de proposition

Etre rigoureux(se)

Etre à l'écoute

Etre pédagogue

Etre diplomate